



L'écho d'Albiac

Numéro 3 – Juin 2009

EDITO

34 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

La cérémonie chaleureuse et conviviale du 2 mai dernier nous a tous réunis pour rendre hommage à J. ROUGIE. Au travers de cet homme, c'est toute l'histoire d'un village et de ses habitants que nous avons honorée.

L'émotion fut grande lorsque Julien ROUGIE a salué tous ses compagnons de route en leur remettant un cadeau : la composition des conseils municipaux auxquels ils ont participé.



Sommaire

- Le mot du Maire
- Les budgets
- Rénovation de l'appartement de l'Ecole
- L'Aménagement du bourg
- Albiac en fêtes
- Les voiries communales
- Info pratique
- L'Association Albius Villa
- Les brèves d'Albiac
- Votre agenda 2009

Rendre des comptes est un devoir civique et ce bulletin est l'occasion pour nous de vous tenir informés, semestriellement, de tout ce que nous entreprenons pour le village et ses habitants.

Tout d'abord, parlons de chiffres. Les budgets ont été votés au mois de mars dernier et vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, les grands chiffres de 2008 et 2009. Vous constaterez que nous avons respecté notre engagement en conservant une ligne de conduite d'un budget excédentaire.

Abordons maintenant les investissements de 2009. Ainsi que nous nous sommes engagés auprès de vous, l'aménagement du centre-bourg et de l'appartement sera largement financé par des subventions. Nous avons obtenu à ce jour :

- 49.500 € pour le cœur de village, y compris l'extérieur de l'appartement (DGE)
- 8.200 € pour l'intérieur de l'appartement (Etat, Conseils Régional et Général)
- 6 000 € pour la façade de l'église (Réserve Parlementaire)

Nous sommes dans l'attente, pour le cœur de village, d'autres subventions. En tout état de cause, l'avancement des travaux ne se fera qu'à hauteur des financements, et nous espérons ramener la part de la commune à 40 %.

Même philosophie pour l'appartement dont vous trouverez les détails chiffrés à l'intérieur. Nous avons fait en sorte d'aller chercher les subventions. Par ailleurs, nos emprunts arrivant à échéance cette année, nous avons sollicité la Caisse des Dépôts et Consignation pour un prêt de 33 000 € qui sera largement remboursé par le montant des loyers.

Et la vie d'Albiac n'est pas que des chiffres mais aussi des moments d'échanges et de rencontres.

Le grand rendez-vous de l'été reste le vide-greniers du 9 août organisé pour la deuxième année consécutive par l'Association de Chasse que je tiens à remercier pour leur engagement dans la vie albiacoise. Préparez-vous et videz vos greniers. Pour que la fête soit réussie, nous comptons sur vous et sur une journée ensoleillée.

Nous vous retrouverons également à la rentrée sous la Halle de Thémines à l'occasion d'un concert pop-rock et bien sûr à l'Arbre de Noël de nos enfants courant décembre.

Dans cet esprit de partage, rendre des comptes est un devoir et le devoir du Conseil Municipal c'est de travailler dans la transparence.

Le Maire

I - LES BUDGETS

➤ Budget arrêté de 2008

Excédent 2007 reporté en 2008 :	+ 135 750,05
Dépenses de Fonctionnement :	- 42 001,98
Dépenses d'investissements :	- 24 532,36
Recettes de fonctionnement	+72 534,64
Recettes d'investissement (subventions)	+19 427,11
RESULTAT DE CLOTURE	+166 282,71

➤ Budget prévisionnel 2009

Excédent 2008 reporté en 2009 :	+ 166 282,71
Dépenses de Fonctionnement :	-49 955,28
Dépenses d'investissements :	-306 745,86
Recettes de fonctionnement	+59 416,00
Recettes d'investissement (subventions et emprunts)	+171 800,00
RESULTAT PREVISIONNEL DE CLOTURE	+40 797,57

Comme tout budget prévisionnel, celui de 2009 est largement surestimé. Le résultat définitif de clôture sera bien entendu supérieur à celui que nous prévoyons.

Naturellement, nous tenons tous les documents détaillés à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les consulter.

➤ Récupération TVA :

Grâce à une convention que nous venons de signer avec l'Etat, la Commune sera en mesure, dès cette année et également pour les années à venir, de récupérer immédiatement toutes les TVA à 19,6 % relatives aux investissements que nous allons entreprendre.

Cette mesure a été mise en place pour inciter les communes à investir, permettant ainsi aux entreprises de continuer leur activité et de conserver les emplois..

Ceci est une excellente initiative pour notre trésorerie.

II - RENOVATION DE L'APPARTEMENT

➤ Coût des travaux TTC

Travaux extérieurs	17 470,49
Travaux intérieurs	28 333,02
Travaux supplémentaires	4 000,00
TOTAL	50 153,51

➤ Financement

Financiers	Montant
DGE	8 631,84
Conseil Régional	2 400,00
Conseil Général	4 500,00
Emprunt CDC	33 000,00
Autofinancement	1 621,67
TOTAL	50 153,51

Durée de l'emprunt : 15 ans
Taux actuel sur la base du taux du livret A : 2,35 %
Remboursement mensuel : 219,66 €
Montant du loyer mensuel : 315 €

Comme vous pouvez le constater, le loyer remboursera largement chaque échéance. Les travaux de l'appartement sont maintenant terminés et nous vous invitons à venir le visiter aux heures d'ouverture de la mairie (lundi et jeudi matin).

Nous espérons le louer à compter du 1^{er} juillet prochain.

III - L'AMENAGEMENT DU BOURG : Un projet qui nous tient à coeur

Le projet d'aménagement du bourg, pour lequel nous avons demandé des subventions à hauteur de 60 % comprend trois tranches de travaux :

➤ La place du village

L'achat du terrain de N. VIGUIE est maintenant effectif (signature chez le notaire en mars). Une consultation a été lancée auprès de six architectes urbanistes paysagistes (une exigence du Conseil Général) et nous sommes dans l'attente des candidatures. Le choix définitif se fera courant du mois de juin.

➤ La façade de l'église

Six entrepreneurs ont été consultés et nous sommes dans l'attente de leurs devis. Les travaux pourraient démarrer en septembre.

➤ La Fontaine-lavoir du Théron et son environnement

Grâce à l'implication de l'Association Albius Villa, une journée de débroussaillage, de tronçonnage a eu lieu au mois de mai. Nombreux ont été les bénévoles ce jour-là. Une deuxième journée est prévue prochainement afin de faire un état sanitaire complet des maçonneries. Il est prévu un nettoyage du sol à l'aide d'une mini-pelle afin de retrouver la calade existante de l'accès à la fontaine.

Pour cette dernière tranche, un architecte du Conseil Général est venu faire un diagnostic, nous a conseillé sur la façon de restaurer ce magnifique patrimoine et a donné un avis favorable pour l'obtention du Fonds Denieul qui sera également affecté à la restauration du four d'Arcoutel.

Par ailleurs, comme vous le savez, le mur de pierres au dessus du lavoir est en partie effondré. Dans la mesure où le lavoir deviendra un espace public, nous sommes dans l'obligation d'effectuer une intervention de sa sauvegarde afin de sécuriser le site. Ne pouvant pas intervenir sur la propriété d'autrui, il nous a paru nécessaire d'acquérir le terrain de M. BAYNAT. Le Conseil Municipal a donc délibéré de façon positive et l'achat aura lieu prochainement, achat financé, à ce jour, par les subventions déjà obtenues

Le terrain, une fois acquis, et les maçonneries du mur restaurées (type enrochement ou autre solution) il sera aménagé afin que le public puisse accéder au lavoir en toute sécurité.

Le calendrier des travaux a été arrêté comme suit :

- Mai-juin : choix de l'architecte et des lampadaires
- Septembre : débat public pour présentation du projet et recueillir vos avis
- Septembre : Restauration de la façade de l'église
- Octobre/novembre :enfouissement des réseaux EDF et France Télécom
- Février /mars : aménagement de la place
- Les travaux d'aménagement du lavoir et de son environnement ne se feront qu'au fur et à mesure des subventions reçues.

IV - LES VOIRIES COMMUNALES

➤ *Transfert de compétence*

Comme nous vous l'avions indiqué dans un précédent compte-rendu du conseil municipal, nous avons transféré la compétence de la voirie (uniquement les routes communales bitumées) à notre Communauté des Communes. De fait, à compter de cette année, nous lui transférons 3 600 € de nos recettes fiscales annuelles et cela sans augmenter nos impôts . Le coût moyen annuel des travaux voiries qui incombait à la commune était jusqu'à présent d'environ 11 000 €.

Le calcul est vite fait, la Commune est largement gagnante en procédant à ce transfert de compétence.

➤ *Des travaux à prévoir sur la RD 184*

La Commission Voirie a rencontré le STR de Lacapelle Marival en vue de diagnostiquer les moyens de renforcement et de sécurisation de la chaussée au dessus du lavoir.

V - ALBIAC...EN FETE

➤ *Repas des Vœux et galettes des Rois*

Vous avez répondu nombreux, ce dimanche 25 janvier 2009 pour participer à notre repas du Nouvel An dans une ambiance chaleureuse et sympathique.



Chacun a pu déguster les différents mets, entre autre un chevreuil offert par la Société de chasse. La traditionnelle galette des Rois a clôturé ce repas de fête.

➤ *Et le traditionnel concours de belote*

Qui fut, cette année encore, un véritable succès puisque 42 équipes se sont affrontées en toute amitié. Quelques dames bénévoles ont préparé la soupe au fromage qui fut très vite « engloutie » par ces joueurs affamés après leurs exploits du soir.



VI - INFO PRATIQUE

➤ *Syndicat des eaux :*

Suite aux problèmes des impayés consécutifs à des fuites importantes, le comité syndical a décidé d'une tarification :

1/3 de la quantité enregistrée par le compteur sera à la charge de l'abonné en plus de la consommation annuelle moyenne relevée sur les 3 années précédentes.

Cette prescription est appliquée aux fuites dépassant 150 m3. Toute surconsommation inférieure à ce seuil est totalement assumée par l'abonné.

➤ *Réalisation d'un puits ou d'un forage :*

Depuis le 1^{er} janvier, tout particulier souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins domestiques doit déclarer son projet en mairie à l'aide du formulaire CERFA 13837-01

Tous les ouvrages existants devront être déclarés au 31 décembre 2009.

Pour tous renseignements complémentaires :

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr> ou mairie d'Albiac

➤ *Si vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis*

Depuis le 12 janvier, et pour tout séjour n'excédant pas 90 jours, vous n'êtes pas soumis à obligation de visa. Vous devez juste obtenir une autorisation de voyage électronique avant votre départ y compris les titulaires de passeport électronique.

Pour obtenir cette autorisation : <https://esta.cbp.gov/>

Renseignements complémentaires :

<http://french.france.usembassy.gov/esta-presentation.html>

➤ **Coopérative scolaire :**

Une somme est allouée à toute famille qui ne peut faire partir son enfant en voyage scolaire.

Nous vous invitons pour plus d'information, à contacter la mairie

➤ **Le tri sélectif , ça marche**

Un bon point car nous trions bien nos déchets, merci de participer à la continuité de cet acte. Restons vigilants et n'oublions pas les codes couleurs :

Bac vert : déchets recyclables (pas de polystyrène, de pots de fleurs, ni barquettes)

Bac marron ou gris : autres déchets conditionnés dans des sacs fermés

Bac à verres : bouteilles, bocaux et pots en verre. Les déchets dangereux, les encombrants, les déchets verts vont à la déchetterie.

Le compost obtenu des végétaux est mis gratuitement à la disposition des usagers, en vrac, dans la limite de 3 m3 par foyer et par an.

Déchetterie de Gramat : Tél : 05 65 11 62 49

Déchetterie de Lacapelle-Marival : Tél : 05 65 34 41 14

VII – L'Association ALBIUS VILLA

L'Association a été reconnue « **Association d'utilité publique** », de ce fait les dons et cotisations versés donnent droit à une réduction d'impôt de 66% sur le montant versé.



Une journée de débroussaillage et de tronçonnage

VIII - BREVES D'ALBIAC

➤ **Une courbe ascendante**

La population de notre village a augmenté de 17.65% : 80 habitants au dernier recensement de 2006 contre 68 habitants en 1999.

Mais depuis 2006, Albiac a vu sa population encore augmenté par de nouvelles naissances et l'arrivée de nouveaux habitants. Nul doute que le prochain recensement nous indiquera un chiffre à la hausse.

➤ **Coup de projecteur**

Sur deux audacieux entrepreneurs qui, en plein cœur de la crise, ont créé leur auto-entreprise :

Maxime MIERMONT

Méca-Auto-Domicile TEL 06.72.03.08.56

Réparation autos toutes marques à votre domicile

Alain BAYNAT -

Entreprise de Maçonnerie

Nous souhaitons à ces deux entreprises, réussite et longue vie.

➤ **Le bourg fleuri**

En attendant la réalisation de la place du village, Yves Fabre a tenu, cette année encore, à fleurir le bourg de pétunias. Merci aussi à Germaine d'avoir gardé à l'abri du froid les deux jardinières de géraniums du calvaire. Ils sont revenus de leur hivernage, magnifiques

IX - - VOTRE AGENDA DE L'ANNEE

- 9 Août : 2^{ème} vide-grenier
- 20 Août : Balade « Coucher de soleil » organisée par l'Office de Tourisme de Lacapelle-Marival – Départ et retour à 'Albiac
- Septembre : Réunion publique « cœur de village »
- Un concert pop-rock gratuit
- Décembre : Arbre de Noël des enfants
- Fin décembre : Parution du bulletin municipal

X – VOS CONTACTS :

Pour donner vos avis, faire des propositions, apporter vos idées sur votre journal :

Mairie d'Albiac

05 65.33.16.25.

mairie.2.albiac@wanadoo.fr et echo.albiac@orange.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Lundi de 9 h à 12 h

Jeu de 9 h à 12 h

En dehors de ces jours, vous pouvez vous adresser au Maire ou aux deux Adjointes.

Bonne lecture, bonnes vacances et à bientôt

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N°3 – Juin 2009

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumieu

Rédactrice en Chef : Michèle Rabouille

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Marie-Louise Lacarrière – Jean-Pierre Lemaire – Maurice Andrieu – Francis Bergougnoux – Yves Fabre – Jérôme Landes – Michèle Rabouille – Nathalie Rossignol

Tirage : 100 – Distribution par boîchage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE